



HAL
open science

Le vieillissement dans le monde : conséquences géopolitiques

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Le vieillissement dans le monde : conséquences géopolitiques. *Vanguardia Dossier*, 2018, 69, pp.35-39. <halshs-01832382>

HAL Id: halshs-01832382

<https://shs.hal.science/halshs-01832382v1>

Submitted on 7 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LE VIEILLISSEMENT DANS LE MONDE CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES

Gérard-François Dumont

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE,
PRÉSIDENT DE LA REVUE POPULATION & AVENIR.

L'ANALYSE DES CONSÉQUENCES DU vieillissement de la population suppose d'abord de rappeler la nature de ce processus qui se déploie mondialement, mais avec des intensités fort différentes selon les pays. Ce processus se définit comme l'accroissement de la proportion du nombre des personnes âgées dans la population totale. Quelles sont ses deux causes essentielles? La première tient à une faible fécondité, soit ce qu'on appelle un vieillissement « par le bas ». Le deuxième facteur du vieillissement est la baisse des taux de mortalité par âge des personnes âgées, résultant notamment de l'augmentation de leur espérance de vie, soit un vieillissement « par le haut ».

Pour analyser les conséquences politiques du vieillissement de la population, il convient de considérer les deux échelles géographiques de la géopolitique. La première relève de la « géopolitique interne », donc de l'étude des rivalités entre diverses forces politiques à l'intérieur d'un même État. La



seconde recouvre la « géopolitique externe », étudiant les rivalités et les rapports de force entre différents États.

Conséquences géopolitiques internes

En géopolitique interne, le vieillissement de la population s'accompagne toujours d'un vieillissement du corps électoral qui peut être l'un des éléments explicatifs des résultats électoraux et des politiques conduites. En deuxième lieu, tout particulièrement dans sa nature provenant « par le bas », le vieillissement engendre une faible proportion de jeunes avec des conséquences géopolitiques internes possibles. En outre, il peut conduire à stimuler de l'immigration de remplacement susceptible de déclencher des tensions géopolitiques internes.

Vieillessement de la population et choix politiques

Les résultats électoraux sont toujours plurifactoriels. Toutefois, il est impossible de considérer qu'il ne faudrait pas prendre en compte la composition par âge de la population et notamment l'intensité de son vieillissement. En conséquence, la politique de l'État peut se trouver influencée par le vieillissement de la population dans la mesure où la modification de poids électoral des classes d'âge peut conduire à satisfaire davantage celles dont le poids électoral est le plus important.

La répartition des générations au sein

d'une population a donc des effets géopolitiques. Dans les démocraties, les populations âgées exercent souvent davantage leur droit de vote, ce qui entraîne des demandes sociales spécifiques. Ainsi, la frilosité de certains pays à mettre en œuvre des réformes sur la question des retraites s'explique par le poids électoral des classes d'âge les plus concernées. De même, le choix de l'Union européenne, effectué dans les années 1990, d'ordonner aux instances monétaires européennes d'avoir comme priorité des priorités la lutte contre l'inflation, et non la lutte contre le chômage, constitue la conséquence directe du vieillissement des populations européennes. Car, dans un contexte d'inflation, les rentiers ont davantage à perdre que les populations jeunes. La répartition par âge et son évolution est également un élément explicatif des faibles budgets consacrés par les pays de l'Union européenne aux questions de défense - l'Europe n'assurant d'ailleurs pas son indépendance en la matière.

Quelles réactions géopolitiques de jeunes en minorité?

Dans un pays où, sous l'effet du vieillissement de la population, le poids démographique relatif des jeunes est relativement faible, alors qu'à contrario celui des personnes âgées augmente, y a-t-il des risques de discordance entre générations, posant des problèmes de géopolitique interne?

Supposons que les masses financières des

budgets publics consacrées à la formation initiale, à la recherche, à l'amélioration de la compétitivité du pays, et donc à sa place internationale, diminuent relativement par rapport à celles destinées aux pré-retraités ou aux retraités. Les jeunes pourraient en conclure que leur demande politique n'est guère prise en compte parce qu'ils sont minoritaires. Ce qui pourrait les conduire à des comportements signifiant un refus de la société telle qu'elle s'offre à eux, refus pouvant s'orienter dans deux directions opposées.

La première conduirait les jeunes à une certaine démobilisation en raison de leur perte de foi dans l'avenir géopolitique de leur pays - d'où un désintérêt pour le bien commun, que rien ne vient symboliser, ni concrétiser. Les jeunes, se considérant comme une minorité sans voix, pourraient avoir un taux d'abstention électorale élevé, se sentant exclus. Un tel comportement des jeunes appauvrirait la « chose publique », au sens originel du terme. Leur réaction silencieuse se traduirait par une motivation limitée à se former ou à progresser dans des compétences professionnelles, éventuellement par une moindre fécondité qui accentuerait encore le vieillissement de la population, voire préparerait une dépopulation pouvant aller jusqu'à installer un état de langueur démographique dont les effets géopolitiques ne peuvent être neutres.

Mais la seconde expression du refus d'une société vieillissante dans laquelle les jeunes se sentiraient mal intégrés, pourrait se traduire par une réaction inverse. Face à une asymétrie démographique entraînant une asymétrie politique, les jeunes pourraient se rebeller, user de violence pour se faire entendre et manifester leurs attentes, cette attitude pouvant aller jusqu'à des heurts sociaux, des troubles civils, voire une déstabilisation politique du pays. Ce qui précède montre que la part relative des générations jeunes a, dans un pays, une importance politique pour la concorde sociale.

Vieillessement, migrations de remplacement et géopolitique interne

En outre, le vieillissement de la population « par le bas » débouche inévitablement à terme sur une diminution de la population nationale, à l'exemple de l'Allemagne, presque chaque année depuis 1993, ou du

Japon¹ depuis 2015, même si l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées limite l'intensité de la décroissance démographique. Sans une hausse significative de la fécondité, seul un sol-de migratoire élevé peut empêcher cette décroissance.

En conséquence, le vieillissement de la population « par le bas » finit par engendrer une diminution de la population active, ce qui peut inciter les entreprises à solliciter une ouverture migratoire, légale ou non, afin de faire venir des actifs étrangers puisque ceux ayant la nationalité du pays sont devenus trop peu nombreux en conséquence d'une fécondité très abaissée deux décennies auparavant. Cet appel à des migrations de remplacement s'est par exemple produit dans la France vieillie du XIXe siècle, puis de l'entre-deux-guerres ou en Allemagne depuis les années 1990.

Or, il peut en résulter des tensions politiques internes. Des nationaux du pays peuvent avoir tendance à penser que les immigrants sont des concurrents et poussent à la baisse les salaires et les avantages sociaux. Certains syndicats, comme en France dans les années 1930, le principal syndicat de salariés CGT (Confédération générale du travail), proche du parti communiste, se sont montrés opposés à l'immigration qui n'était pourtant alors qu'une immigration de remplacement. Aux tensions économiques peuvent s'ajouter des tensions culturelles lorsque des nationaux considèrent que les immigrants que le pays a laissé entrer pour satisfaire les besoins de population active ont des caractéristiques culturelles trop différentes de celui du pays d'accueil ou ont des comportements qui ne facilitent pas leur assimilation.

Depuis août 2015, l'Allemagne vient d'illustrer ce phénomène. À cette date, la demande d'asile s'est trouvée stimulée par l'annonce, par la chancelière Madame Merkel, de la suspension de la mise en œuvre des accords de Dublin pour les demandeurs d'asile syriens. Dans le même temps, ses discours favorables à l'accueil des demandeurs d'asile ont été illustrés à plusieurs reprises, et dès le 31 août 2015, de la phrase : *Wir schaffen das* (« Nous y arriverons »)² Or, cette décision, présentée sou-vent sous son angle exclusivement humanitaire, répondait aussi à un besoin d'immigration de remplacement fortement sollicité par les entreprises allemandes en

manque de main-d'œuvre jeune, compte tenu à la fois du vieillissement et de la baisse de la population active consécutive à plusieurs décennies de faible fécondité. Cela s'est traduit par une arrivée massive de migrants, d'autant qu'un trafic de faux passe-ports syriens s'est déployé. Précisément, le nombre de demandeurs d'asile est passé en Allemagne de 109 375 en 2013 à 172 945 en 2014, 441 800 en 2015 et 722 265 en 2016, soit 1 164 065 pour les deux années 2015-2016 contre 282 320 les deux années précédentes, sans que l'on puisse considérer que la situation géopolitique dans le monde a profondément changé puisqu'en particulier, la guerre sévissait en Syrie de-puis 2011.

Or l'intégration de centaines de milliers de personnes, dont l'arrivée s'est particulièrement concentrée sur les derniers mois de 2015 et le premier trimestre de 2016, jusqu'à la fermeture de la route des Balkans et des accords avec la Turquie, s'est révélée difficile. Les Allemands et les Européens ont été particulièrement marqués par certaines violences, comme celles de la nuit de la saint Sylvestre à Cologne où 2 000 immigrants ont commis des agressions sexuelles sur 1 200 femmes. Or, d'une part, la police n'a d'abord donné aucune information comme si aucune violence ne s'était produite ; d'autre part, les faits ont rarement donné lieu à des décisions de justice. Pourtant, « selon les autorités policières, la plupart des suspects sont originaires d'Afrique du Nord et la moitié de ceux qui ont été identifiés était en Allemagne de-puis moins d'un an. Pour Holger Münch, le président de la police criminelle, « il y a donc un lien » entre ces agressions et l'arrivée massive de réfugiés dans le pays en 2015 ».³ En outre, l'Allemagne, pays qui est très attaché à un respect rigoureux du droit, a peu apprécié que les pouvoirs publics restent depuis dans l'imprécision, avec plusieurs centaines de milliers d'immigrants, essentiellement ceux déboutés après leur demande d'asile, dont l'administration ne sait ce qu'ils sont devenus.

Ces événements, fondés notamment sur le lien entre le vieillissement de la population et facilitation donnée à des migrations de remplacement, ont donné lieu à des réactions politiques. Ils sont largement explicatifs des résultats aux élections suivantes et notamment fédérales du 24 septembre 2017, avec la montée du parti anti-immigration Alternative pour l'Allemagne (Alternative für

Deutschland) qui est passé de 4,7% des voix en 2013, donc sans élu puisqu'il faut 5% des voix pour avoir des députés au Bundestag, à 12,64% et 94 élus, soit la troisième place des partis politiques allemands.

Le vieillissement de la population exerce non seulement des effets géopolitiques internes, mais également des effets géopolitiques externes.

Conséquences géopolitiques externes

En géopolitique externe, le vieillissement de la population pose la question du poids géopolitique en termes de ressources humaines, tant lors de conflits ouverts qu'en temps de paix, ainsi qu'en termes de moyens pouvant être affectés à la géopolitique. À ces deux aspects, s'ajoute désormais la question des relations internationales avec les pays dont sont originaires les personnes dont la migration originelle s'inscrit dans des logiques conformes aux migrations de remplacement.

Vieillesse de la population et conflits

La mise en évidence des effets du vieillissement sur les ressources humaines du pays et sur l'évolution des rapports de force qui en découle avec les autres pays peut être illustrée par l'exemple des relations entre la France et l'Allemagne dans les premières décennies du XXe siècle.

À la veille de la guerre de 1914, la population de la France présente une répartition par âge vieillie, héritage de plus d'un siècle de fécondité basse, la plus basse d'Europe, d'où un vieillissement « par le bas ». Rapportée à mille habitants, la France ne compte en effet que 339 jeunes de moins de vingt ans⁴ contre 437 en Allemagne et 487 en Russie. Par contre, elle compte 126 personnes de 60 ans ou plus contre 79 en Allemagne et 70 en Russie.

Dans la genèse de la Première Guerre mondiale, ce vieillissement de la population de la France joue certainement un rôle. La jeune Allemagne de 67 millions d'habitants a pu penser qu'elle viendrait aisément à bout d'une France vieillie de 39 millions qui n'a dû son salut qu'à l'apport des troupes coloniales, puis surtout à la spectaculaire montée en puissance de l'armée anglaise, à l'entrée en ligne de l'Italie en 1915 et des États-Unis en 1917.

Toujours au cours de la première moitié du XXe siècle, les conséquences géopolitiques du précoce vieillissement de la population de la France ont été incontestables. Ainsi, une certaine modération dans les relations internationales a été imposée par la situation démographique. Par exemple, dans les années 1920, le ministre français des affaires étrangères, Aristide Briand, répondant aux critiques de ceux qui lui reprochent de promouvoir la Société des Nations et de souhaiter une réconciliation franco-allemande, répond à la chambre des députés : « je fais la politique (étrangère) de notre natalité » ; autrement dit, la France n'est pas en mesure de soutenir une guerre compte tenu de sa langueur démographique. De son côté, Adolf Hitler, en 1924, bien avant d'arriver au pouvoir, dans son projet politique (et raciste) Mein Kampf, sachant le vieillissement de la population de la France, écrit : « La nation française est en train de s'éteindre doucement ». Un constat plaidant, selon Hitler, en faveur d'une Allemagne forte qui peut se permettre d'être belliciste. La situation démographique vieillie de la France est donc une des causes de l'effondrement militaire de la France en 1940 par ses effets directs - crise des effectifs militaires et manque d'ouvriers pour la production économique et d'armements - et plus encore indirects - asthénie économique, état d'esprit frileux, politique extérieure et stratégie timorées.

Différentiels de vieillissement et tensions géopolitiques

Dans les situations de paix, le vieillissement de la population peut faire évoluer les rapports de force géopolitique. Prenons l'exemple de l'Union européenne (UE).

Le traité de Lisbonne organise un nombre de voix au Conseil européen strictement proportionnel à la population des pays, et édicte une majorité qualifiée correspondant à au moins 55 % des États représentant au moins 65 % de la population. Il résulte de cette règle deux enjeux possibles. Le premier tient aux évolutions divergentes de peuplement selon les pays de l'Union, des pays étant en croissance, et d'autres en dépeuplement. Périodiquement, ces évolutions modifient automatiquement en proportion le poids électoral de chaque pays au sein du Conseil européen.

À terme, les différentiels, selon les pays

européens, dans les effets du vieillissement sur le nombre d'habitants sont également susceptibles de remettre en cause la répartition des représentants des pays au Parlement européen, engendrant d'inévitables tensions, puisque la question n'est pas prévue dans les traités européens. En outre, la fin des négociations d'adhésion en cours modifierait profondément les rapports de force au sein des instances de l'UE. En effet, le peuplement de la Turquie, déjà nettement supérieur à celui de la France, va très probablement dépasser celui de l'Allemagne, ce qui en ferait le pays le plus peuplé de l'UE. D'ores et déjà, la pusillanimité de l'UE face à l'agressivité de la Turquie d'Erdogan s'explique en partie par le poids démographique relatif de la Turquie.

Vieillessement de la population et moyens géopolitiques

Effectivement, dans les rapports de force géopolitiques s'exerce une « loi du nombre » dont ma définition résumée précise que les « décisions et évolutions géopolitiques sont dépendantes du nombre des hommes ». ⁵ Cette loi donne un potentiel géopolitique aux pays les plus peuplés par rapport aux autres. Or, le vieillissement de la population, limitant, voire diminuant le poids démographique d'un pays, est susceptible de réduire ce potentiel, notamment en minorant ses possibilités géopolitiques. En effet, ceteris paribus, la diminution de la population active abaisse les ressources humaines disponibles pour créer des richesses. Sauf à attirer d'importantes vagues migratoires dans le cadre de migrations de remplacement, le PIB d'un pays vieillit est donc appelé à être contenu même si la productivité par actif ayant un emploi augmente, puisque le PIB n'est jamais que la multiplication de la création moyenne de richesse par actif par le nombre des actifs.

Or les moyens géopolitiques d'un pays dépendent des possibilités de ponctions sur le PIB afin de les financer, même si l'importance de ces ponctions dépend aussi de choix politiques. En conséquence, ceteris paribus, le vieillissement de la population réduit relativement les capacités géopolitiques sous deux effets : la baisse de la population active qui rabote le PIB par rapport à son montant sans cette baisse et le coût du vieillissement de la population. Ce dernier a, en effet, un coût en

termes de revenus et de services à assurer face à la hausse du nombre des personnes âgées. Il comprend les coûts de la dépendance car, même si l'espérance de vie sans incapacité augmente et même si le pourcentage des personnes âgées dépendantes dans le total des personnes âgées diminue, le nombre de personnes âgées dépendantes, quant à lui, est amené à augmenter.

Le vieillissement de la population engendre donc un véritable défi géopolitique notamment parce que le coût de ce que j'appelle la « gérontocroissance » ⁶ ne peut plus être laissé exclusivement à la charge de la famille. En effet, un pays vieilli « par le bas » ne peut plus demander à des enfants, souvent uniques, de soutenir et leurs parents et leurs grands-parents, d'autant que chaque génération, aujourd'hui, tient à son style de vie.

Plus généralement, il est demandé aux pouvoirs publics d'augmenter les services aux personnes âgées qui représentent une part croissante de la population. En conséquence, des moyens financiers sont nécessaires pour les systèmes d'assurance maladie et de retraite alors même que les effectifs d'actifs susceptibles de les financer ont un poids relatif moindre dans la population, voire sont en diminution.

Ceteris paribus, les budgets publics se trouvant en partie contraints par le vieillissement de la population, les moyens dont ils disposent pour leurs actions géopolitiques, qu'elles relèvent du pouvoir de convaincre (soft power) ou des moyens militaires (hard power), sont moindres.

Migrations de remplacement et sujétions géopolitiques

Les migrations de remplacement, dont nous avons vu précédemment qu'elles peuvent avoir des conséquences en géopolitique interne, en ont également en géopolitique externe. En effet, au XXIe siècle, les immigrants et descendants d'immigrants ne sont plus des personnes contraintes de tourner le dos à leurs régions d'origine, ce qui était le cas au XIXe siècle en l'absence de communications rapides et peu coûteuses.

Le développement du sentiment diasporique est un phénomène croissant. En effet, après avoir émigré de leur pays de naissance, des personnes, ainsi que leurs des-cen-

dants, peuvent conserver la connaissance de leur origine géographique, des liens avec leur terre d'origine, et adopter en conséquence un comportement diasporique, c'est-à-dire nourrir des sentiments de « double territorialité », traduisant un attachement à la fois avec le pays de résidence et celui d'origine. Or, cette double appartenance a des effets géopolitiques car les immigrants de remplacement peuvent déployer des actions géopolitiques.

En conséquence, les pays dont la population comporte des immigrants ou descendants d'immigrants se trouvent contraints de tenir compte de leur existence dans les relations internationales qu'ils entretiennent avec les pays d'origine de ces personnes. C'est ainsi que l'Allemagne prend des décisions géopolitiques qui ne peuvent ignorer l'importance des immigrants turcs de remplacement qu'elle a fait venir et le fait que, lors des élections concernant la Turquie, ces immigrants expriment un vote plus favorable au parti islamiste de M. Erdogan que les Turcs vivant en Turquie. Autrement dit, un enchaînement s'exerce entre vieillissement de la population, migrations de remplacement et sujétions géopolitiques.

Ainsi, les conséquences géopolitiques du vieillissement de la population sont nombreuses, même si leur effectivité peut être variable selon les politiques conduites par les pays. Inévitablement, les pays qui connaissent un hiver démographique, c'est-à-dire un vieillissement « par le bas », n'ont pas fini de devoir en assumer les effets géopolitiques.

1. Dumont, Gérard-François, « Japon : le dépeuplement et ses conséquences », *Géocroniques*, ENS Lyon, 18 octobre 2017.

2. Dumont, Gérard-François, « L'immigration en Europe et en France dans les années 2010 », *Annuaire français des relations internationales (AFRI)*, Centre Thucydide, Université Panthéon-Assas, 2017.

3. « Allemagne : 1 200 femmes auraient été agressées le 31 décembre 2015, certaines par plusieurs hommes », *Le Monde*, 11 juillet 2016.

4. Dupâquier, Jacques (direction), *Histoire de la population française*, Tome 3, Paris, PUF, 1988, p. 506.

5. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

6. Dumont, Gérard-François et alii, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

Pour citer cette publication:

To cite this version:

Dumont, Gérard-François, « Le vieillissement dans le monde : conséquences géopolitiques », *Vanguardia Dossier*, n° 69, 22 julio-septiembre 2018, p. 123-127.